

de l'organisation des concours provinciaux, puisque cette organisation est due à un comité dont la plupart des membres sont choisis en dehors de la Chambre, parmi les citoyens les plus respectables et les mieux qualifiés des villes où se tiennent les concours.

Depuis bien des années nos concours provinciaux ont eu de grands succès. La Chambre n'a négligé aucune démarche pour donner satisfaction au public. On a toujours vu son président, le Major Campbell, et son secrétaire le Dr. Geo. Leclère, faire honneur à leur haute position.

Les changements survenus dans notre état politique rendaient nécessaire une organisation nouvelle dans notre agriculture. Le projet de loi qui va bientôt être soumis aux délibérations de la Législature, donnera à tous une légitime satisfaction, nous l'espérons. Les deux seuls points sur lesquels il est possible qu'il y ait quelque divergence d'opinions sont 1o. le huit par cent sur l'octroi des sociétés d'agriculture pour soutenir les écoles d'agriculture; 2o. la nomination des membres du Conseil de l'agriculture par le Gouvernement.

Le huit par cent, comme nous l'avons fait voir dans la Gazette de la semaine dernière, ne peut pas soulever d'objection sérieuse, puis que les sociétés d'agriculture recevront autant que dans les dernières années.

Les sociétés ne pourront pas se plaindre non plus de rester étrangères au choix des membres du Conseil. Elles savent très bien que sur les quatre noms qu'on leur présentait tous les ans pour l'élection des membres de la Chambre d'agriculture, trois au moins étaient inconnus à la plupart d'entre elles. L'embarras devenait plus grand quand elles se trouvaient en présence de deux ou trois listes envoyées par la cabale ou l'intrigue, sans nom responsable. Nous avons eu l'expérience personnelle de ces embarras pendant douze ans. Les sociétés d'agriculture sont trop éloignées les unes des autres pour pouvoir se concerter et s'entendre sur les meilleurs choix à faire. Le Gouvernement est infiniment mieux placé pour choisir des hommes les plus capables. Comme il est responsable des actes du Conseil il a tout l'intérêt du monde à y appeler les hommes possédant la confiance du public agricole, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Le favoritisme politique n'est donc pas à craindre.

Petite chronique agricole

Nous avons eu mercredi soir et jeudi de la semaine dernière une sérieuse tempête de neige. Le vent soufflait violemment du nord-est. La quantité de neige tombée est considérable. Les chemins ont été tellement encombrés qu'il était presque impossible d'y passer. Les chars n'ont pu nous apporter la malle de Québec que vendredi soir. C'est le premier obstacle causé par la neige à la voie ferrée cet hiver, mais nous n'assurons rien pour l'avenir, ferrier et mars ont la mauvaise habitude de taquiner le Grand-Tronc. Quoiqu'il arrive, nos cultivateurs auront au moins la consolation de voir maintenant leurs champs mieux protégés contre la rigueur du froid.

Présentement le temps est au beau, et les chemins s'améliorent journellement.

Nous apprenons de source certaine que le Révd. M. Jos. Pelletier, curé de St.-Louis, N.-B., qui cultive depuis deux ans les patates *Garnet Chili*, a récolté cet automne, de la semence de onze minots, 210 minots. C'est assurément un bon rendement qui prouve que nous avons bien fait d'encourager cette culture. En outre, ces patates, au témoignage de ceux qui les cultivent, ont l'avantage de se conserver très bien.

M. Pelletier qui travaille depuis plusieurs années au bien spirituel des Acadiens, ne manque jamais l'occasion de leur rendre d'importants services du côté de la vie matérielle. L'automne

dernier encore il était à la tête de ce beau mouvement que l'on remarquait dans la jeunesse acadienne de St.-Louis vers la colonisation. Il les encourageait puissamment à s'emparer des terres offertes par le Gouvernement à des conditions libérales, mettant sous leurs yeux le courage héroïque de leurs ancêtres éprouvés par la persécution, et leur faisant entrevoir dans un avenir assez prochain la récompense de leurs travaux de défrichement. C'était là plus qu'une œuvre patriotique, c'était un acte religieux, car les Acadiens ne conserveront leur foi et leur nationalité qu'autant qu'ils vivront unis.

On nous informe que M. Atchez Mousseau, de Berthier (en haut), a fait une acquisition d'animaux de race améliorée pour la valeur de \$400. M. Mousseau est un ami du progrès, il en donne un bon exemple qui mérite d'être signalé. L'été dernier il a acheté de M. Cochrane une superbe vache du sang Devon-hire et Durham pesant à peu près 1500 livres, et qui lui coûte \$88. La dite vache lui a donné en juillet dernier une belle génisse, provenant du taureau Hereford, du troupeau de M. Cochrane, qui a remporté le premier prix à l'Exposition de Montréal, pour laquelle il a refusé \$40 à l'âge d'un mois.

De plus, cet automne, ce Monsieur a acheté de M. Ad. Ste-Marie deux brebis Cotswold, d'un an, du prix de \$150, et un agneau de la valeur de \$40. Aussi deux autres brebis de \$60 provenant du troupeau de M. Brosseau de Laprairie, ainsi que six agnelles Leicester-Cotswold pour \$74.

Voilà comment agit un homme qui sait apprécier la valeur d'un troupeau de race choisie. Il ne craint pas de faire les déboursés nécessaires, parce qu'il comprend que l'argent ainsi dépensé n'est point un argent perdu. M. Mousseau n'aura pas à se repentir de la bonne acquisition qu'il a faite. Puisse le bon exemple qu'il vient de donner avoir des imitateurs!

RECETTE AGRICOLE

La chaux dans les yeux

Il y a plusieurs années, dit l'*Indicateur de Mayence*, un ouvrier maçon de notre ville reçut dans l'œil quelques gouttes de chaux pendant qu'il travaillait à Péteindre, et resta borgne. Occupé du même travail, ce malheureux ouvrier a tout récemment éprouvé un accident semblable à l'autre œil, de sorte qu'il est à peu près aveugle aujourd'hui. Nous croyons devoir publier ici le moyen que la science enseigne pour remédier à ces accidents: c'est de laver l'intérieur de l'œil blessé avec de l'eau fortement sucrée, en la faisant glisser goutte à goutte sous les paupières. L'eau sucrée a la propriété de dissoudre et d'entraîner la chaux, et par conséquent de prévenir les désordres immenses que causerait ce caustique puissant dans l'organe de la vue. Nous ne saurions trop engager les ouvriers, les entrepreneurs, les maîtres, tout le monde enfin, à ne pas négliger le remède si simple que nous venons d'indiquer.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

X

Une conversation intéressante.

(Suite.)

La baronne Hamelin promet une bonne récompense à ceux qui découvriront ce qu'étaient devenus les frères Schwartz, et elle mit à l'abri du besoin les familles que ces malheureux laissaient après eux.

— Et apprit-on quel avait été leur destin? demanda Henri de Brabant.

— Jamais, répondit Tremplin. Quelques-uns de leurs anciens